



DEVENEZ RÉFÉRENT DE QUARTIER !

Dans la continuité des réunions de quartier, la municipalité a décidé de créer un réseau de référents de quartiers. Ce projet est né de la volonté d'une gestion municipale de proximité et d'une démocratie participative locale.



QUEL EST LE RÔLE D'UN RÉFÉRENT ?

Le rôle essentiel de référent tient dans la collecte et la diffusion de l'information relative à son quartier, pour transmission à la municipalité et aux habitants. Il est le trait d'union entre les administrés et la municipalité.



COMMENT CANDIDATER ?

Un appel à candidature est lancé ! Complétez cette fiche de candidature (verso) et retournez-là en mairie ou à l'adresse touscitoyen@plouhinec.com



QUELLES SONT LES CONDITIONS REQUISES ?

- S'engager dans une mission volontaire et bénévole dans l'intérêt de tous
- Respecter la «charte du référent de quartier» disponible en mairie et sur www.plouhinec.com
- Etre habitant de son secteur
- Etre majeur

